

LA LUMIÈRE

Volume 9, Numéro 1

Mai 2003



Centraide
du Grand Montréal

C'est le temps des inscriptions

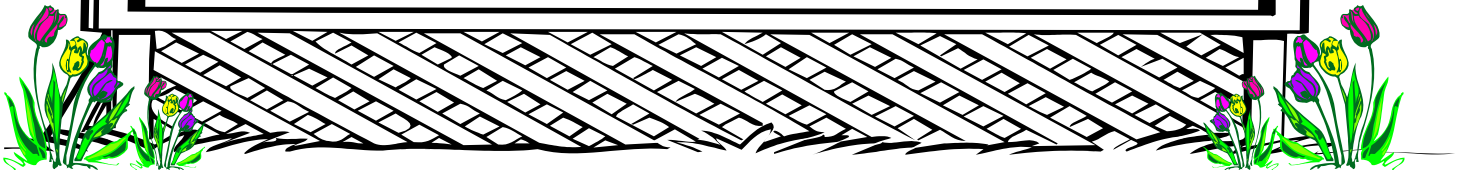


Dans ce numéro :

Taxi adapté	2
Inscriptions APHRSO	3
Vignette de stationnement	4
Concours	5
Camp été pour personnes handicapées	7
La Rescousse	9

Assemblée Générale Annuelle

Lundi le 2 juin 2003 à 19 h 00





Taxi adapté

LA SURFACTURATION... C'EST INTERDIT!

Depuis 1999, l'APHRSO a effectué de nombreuses démarches afin que soit dénoncée et enrayée la surfacturation dans le domaine du transport par taxi adapté. Suite aux plaintes que nous avons reçues provenant de nos membres qui décriaient cette situation d'iniquité, nous avons pu demander au service du Contrôle routier du Québec d'effectuer une enquête.

Le service des enquêtes du Contrôle routier du Québec a procédé à l'enquête et nous a par la suite informés que des poursuites ont été engagées envers la ou les compagnies de taxi qui exige cette surfacturation. Rappelons que cette surfacturation pouvait atteindre jusqu'à deux fois le tarif exigé pour un même service par taxi régulier.

Le message est donc clair, **aucune surfacturation ne peut être exigée** à un client qui demande un service de transport par taxi adapté.

Le service des enquêtes du Contrôle routier du

Québec rappelle aux personnes utilisatrices des services de transport par taxi adapté qu'elles peuvent porter plainte si :

- ▶ La compagnie de taxi exige une surfacturation;
- ▶ La compagnie de taxi vous oblige à signer un contrat à l'effet que vous acceptez de payer un tarif plus élevé que celui prescrit par règlement;
- ▶ La compagnie de taxi vous demande de signer un reçu.

Conseil :

Lorsque vous contactez une compagnie de taxi pour obtenir un transport par taxi adapté, demandez à la compagnie si elle possède un taxi adapté subventionné et demandez d'obtenir ce taxi pour votre déplacement.

Si vous êtes témoins d'une pratique visant une surfacturation dans l'industrie du taxi, contactez-nous pour nous en informer.

APHRSO : (450) 659-6519

Sensibilisation en milieu scolaire

Notre campagne annuelle de sensibilisation en milieu scolaire se terminera bientôt et nous sommes heureux de vous annoncer que près de 2400 personnes auront été rencontrées sur notre territoire. Cette année, en plus de rencontrer les élèves des écoles primaires et secondaires de notre comté, nous avons ajouté les centres de la petite enfance et les enfants qui fréquentent la maternelle. S'ajoute à cela nos deux concours dont les résultats seront dévoilés pendant la Semaine Québécoise des Personnes Handicapées (SQPH) qui se déroulera du 1^{er} au 7 juin prochain.



Inscriptions à l'APHRSO

Vous retrouverez dans le présent envoi, la programmation estivale de l'APHRSO. Vous constaterez que nous y avons apporté quelques modifications, notamment en ce qui a trait à la tarification. Soyez sans crainte, il n'y a aucune hausse massive aux coûts de nos activités.

Cependant, compte tenu que nos tarifs n'avaient pas été révisés depuis 1996 et considérant que les frais inhérents à nos activités ont, quant à eux, augmentés au fil des ans, nous nous devons d'apporter quelques ajustements aux coûts de nos activités.

Cela dit, nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que les inscriptions se dérouleront du 1er au 30 mai et que vous pouvez, en tout temps, prendre des ententes avec nous en ce qui a trait au mode de paiement des activités.

Bon été à tous!

LES LOISIRS EN BREF

- ☑ Dix de nos participants ont passé le week-end à St-Alphonse de Rodriguez les 7-8 et 9 mars dernier.
- ☑ En février, nos samedi-jeunes ont visité l'Arche des papillons à St-Bernard de Lacolle.
- ☑ Pour la période des sucres, jeunes et moins jeunes se sont sucrés le bec au Mont St-Grégoire.
- ☑ La «gang des pas pressés» s'est quant à elle régalée à l'Érablière Le Shack de St-Urbain.
- ☑ Notre nouvelle activité de danse en ligne connaît un succès monstre. Plus d'une dizaine de participants chaque semaine qui se font aller au rythme de « Cowboy Cumbia » et du « Acky Breachy Danse ».
- ☑ Annulation du hockey cosom, suite au litige entre les villes et la Commission Scolaire. Les détails relatifs à la saison prochaine vous seront diffusés dès que nous aurons l'information.

À venir

Deux de nos groupes iront visiter le Biodôme de Montréal au mois de mai.

En mai et en juin, Frère Stéphane Demers, animateur à l'APHRSO, accueillera petits et grands au monastère où il demeure.

Début de la balle-molle
Début du camp d'été

Voilà quelques-unes des activités qui se sont déroulées depuis janvier à l'APHRSO. Du plaisir, nos membres en ont eu et ce n'est pas fini!



Le saviez-vous?



Vignette de stationnement pour les personnes handicapées

Le Code de la sécurité routière favorise maintenant un plus grand respect des espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées.

Dorénavant, pour utiliser un espace de stationnement réservé aux personnes handicapées, le conducteur ou le passager d'un véhicule doit satisfaire à deux exigences :

- Suspendre la vignette de stationnement au rétroviseur intérieur du véhicule utilisé;
- Avoir en sa possession, le certificat attestant de la validité de la vignette

En effet, à la demande d'un agent de la paix, le conducteur ou le passager devra fournir la preuve qu'il est autorisé à utiliser l'espace de stationnement réservé aux personnes handicapées qui ne peuvent se déplacer de façon autonome ou sans risque pour leur santé ou leur sécurité.

Quelles sont vos responsabilités en tant que titulaire de cette vignette?

Vous seul pouvez utiliser la vignette de stationnement puisqu'elle est rattachée à vous et non à un véhicule. Vous ne devez pas la prêter ou la céder.

Le respect de ces modalités d'utilisation permet un meilleur contrôle des espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées. Les différents corps policiers municipaux et la Sûreté du Québec sont mandatés pour faire respecter l'utilisation de la vignette. En cas d'infraction, des amendes sont prévues.

Source : Société de l'Assurance Automobile du Québec



VIRAGE À DROITE SUR FEU ROUGE



Conducteurs, le mois d'avril marque l'entrée en vigueur du virage à droite sur feu rouge. Afin de s'assurer que chacun d'entre vous est bien informé des règles à suivre pour effectuer de façon sécuritaire le virage à droite au feu rouge, la SAAQ a distribué dans tous les foyers québécois le guide Conduire au Québec- édition spéciale.

Ce guide rappelle entre autres aux conducteurs les responsabilités qu'ils ont à l'égard des cyclistes et des piétons et notamment à l'égard des personnes âgées, des enfants, des personnes ayant une déficience visuelle et des personnes en fauteuil roulant.

Pour consulter le guide : visitez le site de la Société de l'Assurance Automobile du Québec au www.saaq.gouv.qc.ca sous la rubrique publications.



Un séjour gratuit au Camp Papillon

Qu'est-ce que l'Ordonnance-bonheur ?

L'Ordonnance-bonheur a pour but d'offrir un séjour gratuit au Camp Papillon à des enfants handicapés résidant partout à travers le Québec. En collaboration avec la Société pour les enfants handicapés du Québec et Novopharm, l'Ordonnance-bonheur se veut un bel exemple de la solidarité des pharmaciennes et pharmaciens du Québec pour une noble cause.

Qu'est-ce que le Camp Papillon ?

Situé à St-Alphonse-Rodriguez dans la région de Lanaudière, le Camp Papillon est l'un des plus importants camps de vacances spécialisés en Amérique du Nord. Il offre des séjours individuels de 13 jours et un programme d'activités sportives, créatives et récréatives adapté à la condition de chacun de ses vacanciers et assuré par des moniteurs hautement qualifiés. Mais, pour les enfants handicapés, le Camp Papillon c'est avant tout une invitation à l'aventure et au dépassement dans un environnement naturel et très sécuritaire.

Combien d'enfants handicapés pourront profiter de l'Ordonnance-bonheur en 2003?

La participation des pharmaciennes et pharmaciens du Québec à l'Ordonnance-bonheur

a déjà permis à près de 360 enfants handicapés de se prévaloir d'un séjour gratuit au Camp Papillon.

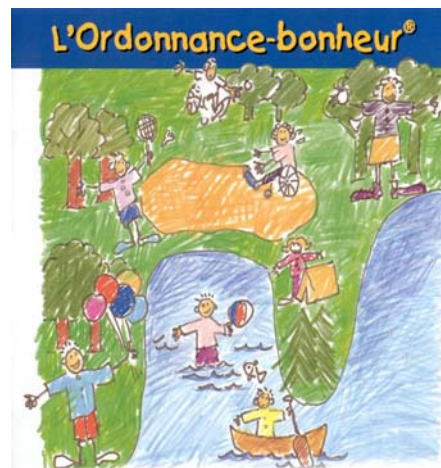
En 2003, un minimum de 35 enfants seront de nouveau choisis au hasard parmi les coupons de participation qui nous parviendront des pharmaciennes et pharmaciens à travers le Québec.

Comment se fera la sélection des enfants ?

Tous les coupons de participation seront acheminés à Novopharm, qui regroupera les coupons valides par région de façon à répartir équitablement les chances de gagner aux quatre coins de la province.

Le 6 juin 2003, en présence d'un représentant de la Société pour les enfants handicapés du Québec, monsieur Jean-Guy Larin, Gérant Affaires Professionnelles Novopharm procédera au tirage au sort qui déterminera les heureux gagnants.

Une infirmière de la Société pour les enfants handicapés du Québec entrera par la suite en contact avec le parent ou tuteur de chaque gagnant pour procéder à une évaluation complète du dossier médical de l'enfant afin de déterminer s'il répond aux critères d'admissibilité. Tous les gagnants seront informés avant la mi-juin.



Bonne chance à tous!

L'APHRSO **recherche des personnes dévouées** **pour ses membres**

Les personnes handicapées en perte d'autonomie sont régulièrement à la recherche de personnes honnêtes et respectueuses pour leur apporter un soutien ou des soins d'hygiène.

Comme il est difficile pour nos membres de recruter elles-mêmes des personnes désireuses de leur apporter ce type de soutien, l'APHRSO aimerait pouvoir mettre à leur disposition une banque de personnes-ressources.

Les personnes désireuses de s'inscrire sur cette liste peuvent le faire en communiquant avec l'APHRSO au 659-6519. Il nous fera plaisir de communiquer vos coordonnées aux personnes handicapées qui en feront la demande.



Deux belles initiatives **que nous ne pouvons passer sous silence.**

L'APHRSO tient à féliciter deux endroits qui ont récemment rendu leurs établissements accessibles aux personnes handicapées. Tout d'abord, **la Caisse Populaire de La Prairie** qui, située sur le boulevard Taschereau, a procédé à de grandes rénovations et a, par la même occasion, installé un ascenseur à l'entrée de son édifice pour permettre l'accès des lieux aux personnes à mobilité réduite.

Le deuxième endroit que nous tenons à féliciter est nul autre que **l'Érablière Le Shack** situé à St-Urbain. Cette érablière, que l'APHRSO a eu la chance de connaître l'an dernier lors d'une sortie avec la «Gang des pas pressés» a, elle aussi, procédé à quelques changements pour rendre accessible ses lieux. Rappelons que lors de notre passage l'an dernier, l'endroit était accessible mais difficile d'accès pour les personnes se déplaçant à l'aide de quadriporteur. Suite aux recommandations de nos membres, le propriétaire de l'endroit, Monsieur Daniel Laberge, a effectué les travaux nécessaires pour améliorer l'accessibilité des lieux.

Vous pouvez joindre l'Érablière Le Shack de St-Urbain, au 450-427-3776

Au nom des personnes handicapées, **un gros merci!**





Camp pour personnes handicapées

Camp-vacances Kéno, St-Léonard de Portneuf, Québec

Mission : *Par des expéditions en forêt, sur les lacs et les rivières, l'équipe d'animation transmet des techniques et une philosophie unique de vie en plein air. Les campeurs se surpassent, ils sont fiers de réussir et se lient d'une amitié intense.*

Sans frais : 1-800-925-4198

Canawish (Camp), Rivière-Ouelle, Québec

Mission : *En bordure du St-Laurent dans Kamouraska, Canawish est un camp d'inspiration humanitaire favorisant l'intégration sociale. Nous accueillons des jeunes sans problématique particulière ainsi que ceux pouvant présenter des troubles de comportement. Nous offrons aussi des séjours aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Les activités sont adaptées à chaque clientèle.*

Téléphone : (418) 856-3674

Centre Normand-Léveillé, Drummondville, Québec

Mission : *Le Centre Normand-Léveillé offre tout au long de l'année des services adaptés aux personnes vivant avec une limitation de nature légère ou moyenne aux plans physique et intellectuel; ces services sont conçus pour favoriser un épanouissement dans un environnement naturel, sécuritaire et accessible aux plans géographique et architectural.*

Téléphone : (819) 478-5821



Cité Joie (Centre de vacances et de répit), Lac-Beauport, Québec

Mission : *Depuis 1962, Cité Joie se distingue par la qualité de son accueil. Le potentiel exceptionnel de son milieu et sa proximité de la Ville de Québec ouvrent la voie à un éventail d'activités récréatives, touristiques et culturelles favorisant ainsi la découverte, le dépassement de soi et l'intégration*

Téléphone : (418) 849-7183

Garagona (Camp), Frelighsburg, Québec

Mission : *Notre mission est de fournir des programmes qui permettent aux déficients intellectuels de créer et de se dépasser. Nous voulons que nos clients puissent apprendre, atteindre de nouvelles compétences et profiter de leur séjour au camp, principalement par le médium des ARTS et du THÉÂTRE.*

Téléphone : (450) 298-5159

Gatineau - Parc de la Gatineau (Camp), Lac Leblanc - Masham, Québec

Mission : *Organisme sans but lucratif dont la mission première est d'offrir des services de plein air à une clientèle vivant avec une déficience intellectuelle et/ou physique.*

Téléphone : (819) 777-6164

Gymn-Eau (Camp), Sainte-Rose, Laval, Québec

Mission : *Les activités sont adaptées aux enfants ayant des difficultés d'apprentissage et se déroulent dans un climat de non compétition et de valorisation de l'effort. L'objectif premier est de faire vivre à l'enfant des situations de réussite et de plaisir.*

Téléphone : (450) 664-4316

Les Bosquets Albert Hudon, Otterburn Park, Québec

Mission : *Vacances de qualité pour personnes vivant avec une déficience intellectuelle. Journée plein air, camps de jour, classes nature pour groupe scolaire et autre.*

Téléphone : (450) 467-3918





Camp pour personnes handicapées : suite

Notre-Dame-de-Fatima (Centre), Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec

Mission : *Un camp unique pour les enfants et les adultes sourds ou malentendants. Pour les petits un accueil chaleureux, pour les plus grands des défis à leur mesure. Pour les adultes et les personnes âgées sourdes des vacances en toute nature.*

Téléphone : (514) 453-7600

O Carrefour (Camp), Saint-Pierre, Île d'Orléans, Québec

Mission : *Le Camp « O » Carrefour est un organisme catholique qui favorise le développement intégral de la personne par le biais du loisir et du plein air. Nous accueillons les enfants de 5 à 14 ans au début de l'été et consacrons le reste de la saison à accueillir les personnes handicapées intellectuelles.*

Téléphone : (418) 828-1151 - (418) 529-4996

Papillon (Camp), Saint-Alphonse Rodrigue, Québec

Mission : *Le camp Papillon offre une programmation bâtie en fonction de l'âge, des capacités et des goûts des campeurs afin de leur permettre de vivre une expérience de camps de vacances et d'aller au delà de leurs contraintes. Ouvert à l'année.*

Téléphone : (514) 937-6171 secrétariat **Sans frais :** 1-877-937-6171

Perce-Neige (Base de plein air), Wentworth-Nord, Québec

Mission : *Notre programme d'accueil de groupe offre la possibilité aux organismes oeuvrant auprès des personnes handicapées de réaliser un séjour adapté aux besoins de leur clientèle et de solidifier les liens par le simple contact avec la nature et par les activités disponibles. Programme de répit en déficience intellectuelle.*

Téléphone : (450) 226-3336

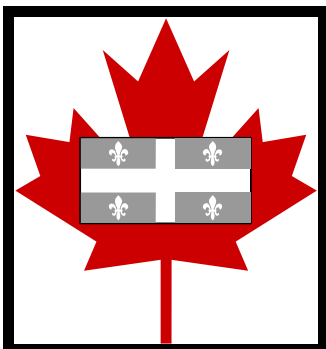
Pointe-Racine (Base de plein air), Dolbeau-Mistassini, Québec

Mission : *Le camp est situé sur les rives du Lac St-Jean dans un milieu naturel enchanteur (entouré de forêt). Les campeurs pourront y vivre une expérience de plein air et de vie de groupe enrichissante.*

Téléphone : (418) 374-2603 ou (418) 276-2125

Pour plus de renseignements sur les camps de vacances du Québec voir le site internet :

www.camps.qc.ca

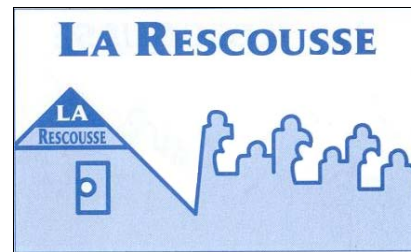


Bureaux fermés

Veuillez prendre note que les bureaux de l'APHRSO seront fermés le 24 juin ainsi que le 1er juillet 2003.

Bons congés à tous !

Connaissez-vous ?



Regroupement de parents de personnes handicapées

La Rescoussse est un organisme sans but lucratif très impliqué sous-régionalement en Montérégie. L'organisme représente les parents naturels, d'enfants ou d'adultes handicapés intellectuels et / ou physiques.

Fondée en 1985, l'association a acquis une crédibilité importante auprès de ses différents partenaires du réseau de la Santé et des Services sociaux.

Les services

- Écoute active, relation d'aide, références, conseils;
- Service d'entraide sous diverses formes;
- Banque de personnes-ressources de dépannage-gardiennage
- Services de répit à domicile
- Familles de répit disponible
- Soutien dans les différentes démarches entreprises par les parents pour l'obtention de services ou l'amélioration des ressources du milieu disponibles;
- Implication, soutien-conseil, dans les dossiers de défense des droits des personnes handicapées;
- Support au développement de nouveaux services et nouvelles ressources;
- Activités de sensibilisation;
- Préparation et diffusion d'informations auprès des parents;
- Planification de conférences et soutien à la formation sur les problématiques impliquant les personnes handicapées et leurs familles;
- Organisation de rencontres permettant divers soutiens;
- Groupes de discussions;
- Préparation de visites guidées;
- Cafés-rencontres ponctuels;
- Soupers à thème.

Territoire

Ayant développé une expertise importante au niveau des diverses formes de soutien aux familles, l'organisme dessert les territoires suivants :

- CLSC de Châteauguay
- CLSC de Kateri
- CLSC Seigneuries de Beauharnois

Pour rejoindre La Rescoussse : **(450) 692-1521**

ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES
DE LA RIVE-SUD OUEST
100, STE-MARIE, LA PRAIRIE J5R 1E8

Téléphone : (450) 659-6519
Télécopie : (450) 659-6510
Messagerie : info@aphrso.org

Retrouvez-nous
sur le web!
www.aphrso.org

N'oubliez pas
notre campagne de financement ...

Un toit pour moi



PARLEZ-EN...

- À vos amis, à votre famille, à vos employeurs, etc...

Bref, plus vous en parlez, plus vous contribuez à nous aider à atteindre notre objectif.

Les dons peuvent être envoyés à:

APHRSO, 100, Ste-Marie, La Prairie (Québec) J5R 1E8, (450) 659-6519

REMERCIEMENT



L'APHRSO profite de l'occasion pour remercier encore une fois Monsieur Serge Geoffrion de nous avoir octroyé la somme de 10 000 \$ pour soutenir notre campagne de financement.

Rappelons que Monsieur Geoffrion avait annoncé cette généreuse contribution le 20 décembre dernier lors de notre fête de Noël.